



Strasbourg, le 29 août 2024

Réf : JJ9661C
Tr./214-44

NOTIFICATION DE SIGNATURE

Etat : Monaco.

Représenté par : M. Gabriel REVEL, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe.

Instrument : Protocole n° 16 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 2 octobre 2013 (STCE n° 214).

Date d'entrée en vigueur de l'instrument : 1^{er} août 2018.

Date de signature : 26 août 2024.
(Signature sous réserve de ratification)

Réserves : /
Déclarations : /

Notification faite conformément à l'article 11 du Protocole.

Copie à tous les Etats membres.